

Lancement du prix de thèse de la Société française d'archéologie classique

La Société française d'archéologie classique (SFAC) a décidé d'instituer un prix destiné à récompenser **une thèse en archéologie classique, soutenue dans une université française, depuis moins de quatre ans**. Le prix, d'un montant de 2000 €, sera attribué tous les deux ans. Le prix de la SFAC permettra au jeune docteur de **publier sa thèse**. Le premier prix sera décerné en janvier 2027. Ce prix récompense un travail innovant, portant sur du matériel inédit et se caractérisant par l'originalité de son approche méthodologique.

Le dossier sera constitué d'une **présentation de la thèse**, d'une **lettre de soutien de la directrice ou du directeur de la thèse**, du **rapport de soutenance** et d'un **synopsis avec les caractéristiques techniques de la publication** (et le cas échéant, une attestation d'un éditeur). Les candidatures doivent être adressées à la SFAC (secretariat.sfac@gmail.com) avant le 1^{er} octobre 2026.